

MATHONS

*Haute-Marne, canton de Joinville,
arrond. de Saint-Dizier, 51 hab.*

Mathons (Haute-Marne),
église Saint-Fiacre,
vue du sud-ouest
(septembre 1993).



L' église paroissiale de Mathons, d'abord dédiée à l'Assomption de la Vierge, est placée aujourd'hui sous le vocable de saint Fiacre. Ce sanctuaire paraît avoir été fondé, en 1208, par Simon de Joinville, père du chroniqueur de saint Louis. Il dépendait, alors, du prieuré des Bonshommes, établi sur le finage. Longue de 12,20 mètres et large de 6,10 mètres, cette église comprend une nef unique prolongée par un chœur de deux travées, voûté d'arêtes. Les arcs doubleaux reposent sur de fines colonnes aux chapiteaux décorés de palmes. La nef, que l'on peut dater du XIV^e s., est éclairée par quatre fenêtres en arc brisé. Le mur du chevet est percé de trois baies et d'un oculus. Un portail en plein cintre à trois voussures moulurées orne la façade ouest de cet édifice. Un clocher, couvert d'une toiture en bâtière, s'élève sur la première travée du chœur : il est contrebuté par des contreforts. Pour les travaux de couverture et de drainage, la Sauvegarde de l'Art Français a accordé en 1994 la somme de 20 000 F.

J.-F. D.

É. Jolibois, *La Haute-Marne ancienne et moderne, dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique de ce département*, Chaumont, 1858, p. 71 et 354.